

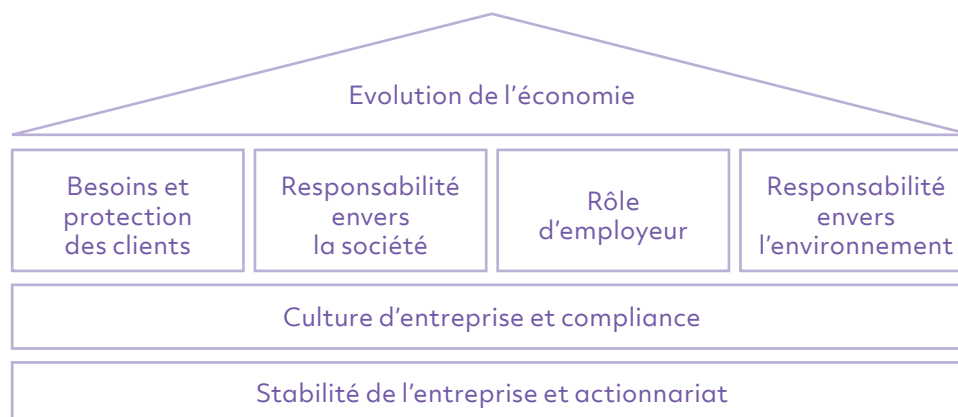
# politique de responsabilité de l'entreprise

## Politique de responsabilité de l'entreprise

A l'instar de notre responsabilité régionale, la responsabilité de l'entreprise et le développement durable sont des thèmes qui nous accompagnent depuis toujours et se reflètent par conséquent dans nos valeurs et notre culture. Dans le cadre particulier de notre modèle d'affaires simple, la continuité et le suivi des relations sont des caractéristiques centrales de notre manière d'endosser notre rôle et d'exercer nos responsabilités dans la société et envers nos parties prenantes. La présente politique souligne les principes qui structurent notre compréhension. Elle est par ailleurs étroitement harmonisée avec notre code de conduite, lequel prescrit la façon d'incarner nos valeurs au quotidien par chacun de nos collaborateurs.

### Thèmes

Nous avons ouvert le dialogue avec des représentants triés sur le volet issus de nos parties prenantes en vue de mieux les comprendre. Les discussions portant sur les attentes manifestées par nos interlocuteurs ont permis de cerner sept sujets, que recoupe pour ainsi dire notre manière d'assumer la responsabilité de l'entreprise. Cette compréhension se compose des sept champs thématiques suivants :



### Développement de l'économie

Valiant participe activement au développement de l'économie au travers de sa zone d'activité. Notre attention est fixée sur nos attributions clés : recevoir de l'argent, gérer soigneusement cet argent et prêter de l'argent. Ce faisant, nous fermons la boucle monétaire.

### Besoins des clients et protection de la clientèle

Valiant propose des prestations bancaires d'un seul tenant, simples et compréhensibles. Un conseil exemplaire et fiable vise également à nos yeux à informer en toute transparence la clientèle sur les risques et opportunités des produits financiers et à lui donner l'assurance que ses valeurs patrimoniales et sa sphère privée sont bien protégées.

## **Responsabilités envers la société**

Valiant est en premier lieu un prestataire de services financiers. Ces services doivent en définitive favoriser le fonctionnement de la société. Valiant contribue parallèlement à la création de valeur dans la zone de marché, par le paiement d'impôts, le versement de dividendes et de salaires, mais également en s'approvisionnant en produits et services locaux. Le respect des droits fondamentaux et notamment des droits humains est une évidence.

## **Rôle d'employeur**

Des collaborateurs motivés forment le socle sur lequel s'appuie la réussite de l'entreprise. Ils sont le visage de Valiant et incarnent la culture de la banque auprès de la clientèle et des partenaires commerciaux. Il appartient à l'employeur Valiant de créer les conditions cadres requises, d'offrir des conditions de travail modernes et une marge de manœuvre appropriée, de proposer des possibilités de formation et de développement ainsi qu'une rémunération conforme au marché. La satisfaction et l'engagement des collaborateurs sont analysés régulièrement et des mesures correspondantes sont déduites des résultats. En tant que maître d'apprentissage, Valiant aspire à engager une large part de ses jeunes talents au terme de leur formation dans l'entreprise.

## **Responsabilités envers l'environnement**

En tant que pure entreprise de services, l'influence directe sur l'environnement est comparativement faible. Fidèle à la culture d'entreprise, Valiant se comporte avec prévenance envers l'environnement et poursuit l'objectif de réduire au maximum l'impact négatif de ses activités.

## **Culture d'entreprise et Compliance**

Valiant incarne à l'interne et vers l'extérieur une culture ouverte et basée sur le respect des valeurs. Un tel comportement est capital pour Valiant, car l'activité bancaire repose sur la confiance mutuelle. Le respect des dispositions légales, réglementaires et internes, des normes spécifiques au marché et des standards de l'Association suisse des banquiers ainsi que de notre code de conduite est essentiel. Dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, Valiant s'aligne sur les bonnes pratiques pour les entreprises cotées en bourse.

## **Stabilité de l'entreprise et actionnariat**

Une assise financière solide constitue pour Valiant une des conditions cardinales pour affronter l'avenir avec succès. En font partie une solide dotation en capitaux propres et une croissance à long terme rentable, de même que l'application rigoureuse d'une politique de risque prudente. En tant qu'établissement bancaire indépendant, Valiant soigne les relations avec un actionnariat largement réparti. Valiant est en grande partie détenue par des actionnaires de la zone d'activité.

## **Dialogue avec les parties prenantes et rapport de gestion**

Nos parties prenantes et groupes d'intérêts les plus importants sont les clients, les collaborateurs, les actionnaires ainsi que la société et l'environnement, conformément à notre compréhension de la responsabilité de l'entreprise. Nous entretenons un dialogue régulier, sur un pied d'égalité, avec nos parties concernées. Nous entendons poursuivre notre développement propre et celui de notre environnement au travers d'une approche partenariale. Valiant fait état, à intervalles réguliers dans le rapport de gestion, des activités et des progrès liés à la responsabilité de l'entreprise.

## **Rôles et responsabilités**

Le pilotage de la responsabilité de l'entreprise et la définition d'objectifs incombent au conseil d'administration. Ce faisant, il approuve la présente politique et les rapports réguliers publiés dans le cadre du rapport de gestion. Il se consacre au moins une fois par année à l'analyse de la responsabilité de l'entreprise. A l'échelon du comité de direction, la responsabilité est assumée par le CEO. Les activités sur mandat du conseil d'administration et du comité de direction sont coordonnées par le secrétariat général. Celui-ci est également chargé de diriger le groupe de travail interne qui a pour tâches la gestion des contenus liés à la responsabilité de l'entreprise, leur développement et leur mise en œuvre.

Le conseil d'administration a approuvé la politique de responsabilité de l'entreprise le 26 janvier 2017.